

## FORMATION

# *Valoriser son expertise scientifique et technique auprès des Comités de Domaine*

Les Comités d'Évaluation Scientifiques et Techniques de domaine (CEST), dispositif national piloté par le MTECP, permettent de reconnaître les compétences d'expertise scientifiques et techniques de haut niveau des agents du pôle ministériel, et de les accompagner dans l'évolution dans leur parcours professionnel. Le Cerema s'est fixé pour objectif dans son projet stratégique, son COP et son Plan de Développement des Compétences, d'identifier, développer et préserver l'expertise reconnue à ses agents par les comités de domaine.

Afin d'être évalués collégialement par les membres des Comités de Domaine, les agents remplissant les conditions doivent déposer un dossier, puis réalisent un entretien avec le rapporteur qui portera leur candidature. Cette formation vise à les accompagner dans cette démarche.



## AVIS DE FORMATION

**Session 12 :**  
9/07 et 25/09/2026

**Session 13 :**  
15/10 et 16/11/2026

**Session 14 :**  
23/11 et 11/12/2026

De 14h à 17h

**Inscriptions  
ouvertes jusqu'au  
01/07 ou 01/10 ou  
9/11/2026**

**Code CRMA-00158**



↳ Voir  
informations  
sur le dispositif  
[sur le site  
Internet du  
pôle  
ministériel](#)

↳ [sur la page du  
BN Encadrer,  
manager](#)



DISTANCIEL

# *Valoriser son expertise scientifique et technique auprès des Comités de Domaine*

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse :

- aux managers encadrant des candidats potentiels, dans leur rôle de conseil et de soutien
- aux agents du Cerema souhaitant déposer un dossier d'évaluation (première candidature voire renouvellement)

### **Pré-requis pour les agents candidats à la qualification :**

- remplir les critères d'éligibilité fixés (agents de catégorie A et B, titulaires ou contractuels, exerçant depuis au moins 5 ans dans un des 10 domaines représentés)
- s'engager à déposer un dossier de candidature CEST, que ce soit dans le cadre de la campagne 2026 ou postérieurement

## OBJECTIFS

### **A l'issue de la formation, les participants seront capables de :**

- Identifier les critères du référentiel d'évaluation des spécialistes, experts et experts internationaux
- Repérer les éléments constitutifs et l'organisation permettant de compléter le dossier
- Savoir mettre en valeur ses points forts; Identifier et gérer les points à améliorer
- Comprendre les attendus du rapporteur
- Identifier le contenu de sa présentation
- S'exprimer de façon claire et synthétique

## MODALITÉS

### **Modalités pédagogiques :**

2 x 3h en distanciel synchrone (visio)

Échanges circulaires et prises de conscience partagées, questionnement ouvert de la formatrice, mises en situation.

**Nombre de participants par session :** 8 à 10 agents

**Intervenants :** Angéline RIBADEAU-DUMAS, médiatrice, coach et formatrice, du cabinet CODEVAC, en présence d'un agent du Cerema membre de comité de domaine en qualité de grand témoin fil-rouge